

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut recrute -

pour le Département Education et Social
à Loverval

Un.e Maître-Assistant(e) en Mathématiques (H/F/X)

Appel interne et externe à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes.

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne.

2. Description de la fonction

La HELHa cherche à recruter un Maitre-Assistant avec une expérience professionnelle probante, afin d'assurer une charge de cours dans le cadre du Master en enseignement - section 3 - Mathématiques et numérique

2.1. *Descriptif du cours*

- Didactique du numérique - Algorithmique pour le BLOC 1 Section 3 Master en Enseignement, Mathématique et Numérique – quadrimestre 2 : 30 heures :
 - initiation à l'algorithmique ;
 - codage par blocs (logiciel Scratch) ;
 - didactique liée à l'algorithmique ;
 - codage d'images

3. Profil recherché

- Vous êtes titulaire de l'un de ces masters ou tout autre master pouvant dispenser le cours ci-dessus :
 - diplôme de master : ingénieur civil biomédical, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil des constructions, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil des mines et géologue, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil électricien, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil électromécanicien, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en aérospatiale, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en chimie et science des matériaux, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en informatique, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en informatique et gestion, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en mathématiques appliquées, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil en science des données, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil mécanicien, ou
 - diplôme de master : ingénieur civil physicien, ou
 - diplôme de master en sciences mathématiques, ou
 - diplôme de master en statistiques, toutes orientations, ou
 - diplôme de master en sciences actuarielles, ou
 - diplôme de master en sciences informatiques, ou
 - diplôme de master en sciences physiques, ou
 - diplôme de master en sciences spatiales, ou
 - diplôme de master en sciences de l'ingénieur industriel
 - diplôme de master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie
 - diplôme de master : bioingénieur en chimie et bioindustries, ou
 - diplôme de master : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement,
 - diplôme de master : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels, ou
 - diplôme de master : bioingénieur en sciences agronomiques
 - ...
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout ;
- Une expérience dans l'enseignement supérieur constitue un atout ;

4. Modalités d'exercice de la fonction

- **Régime de travail** : 30 heures pour le quadrimestre 2
- **Horaire** : L'horaire sera défini en concertation avec le candidat retenu, en tenant compte des contraintes et modalités possibles.
- **Echelle Barémique** : 501 ou 502 (si CAPAES)
- **Type de contrat** : contrat à durée déterminée
- **Date d'entrée en fonction** : 02/02/2026
- **Lieu de travail** : 6, Place Maurice Brasseur – 6280 LOVERVAL

Pour les candidats membres du personnel de la HELHa : le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

5. Dépôts des candidatures

Pour être prise en considération, toute candidature devra comporter :

- **une lettre de motivation ;**
- **un curriculum vitae actualisé,**
- **une copie du ou des diplômes.**

Les documents sont à adresser à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be, avec pour objet du mail : **25-221 MA Mathématiques**

Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas intégrés à la sélection.

Pour toute demande d'information concernant cette offre, vous pouvez contacter Melissa HADJ ALI, référente RH, à l'adresse suivante : hadjalim@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : **2 décembre 2025 inclus**

5. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature,
- Les candidats retenus seront invités à un entretien de sélection (date et horaire à définir)

6. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;

- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.